

Formation en alternance art. 45 CEFA

Monteur placeur d'éléments menuisés

Monteuse placeuse d'éléments menuisés

Formation générale

	HIP		HSP	
	3	4	5	6
Français	3	3	3	3
Sciences humaines	2	2	2	2
Mathématiques	2	2	2	2

Formation technique et pratique

Technologie et travaux pratiques	8	8	8	8
	15	15	15	15

Sous réserve de modification : année scolaire 2025-2026.

Obtention en fin de formation du certificat spécifique de Monteur placeur d'éléments menuisés / Monteuse placeuse d'éléments menuisés.

Insertion professionnelle.

La formation en école (deux jours) est complétée par un apprentissage sur le terrain en entreprise.

Cet apprentissage en entreprise est lié à la signature d'un **contrat d'alternance**. Celui-ci est le même que dans n'importe quel autre centre de formation en alternance de Wallonie.

Ce contrat est lié au plan de formation proposé par le CEFA et tu perçois une indemnité d'apprentissage qui évolue au fil de ta formation.